

# MANDAT DE REPRÉSENTATION

Pour les démarches administratives de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Entre les soussignés :

Mr / Mme : *ANDRÉ CILDAS*

Domicilié à :

ci-après dénommé « le Mandant »

Et

Mr / ~~Mme~~ : CHATELAIN Dominique

Domicilié à : 79 rue du lavoir 58270 Beaumont-Sardolles

**EARL DE LA LICHOTTE**

Société Civile au capital de 150 000 Euros

**Siège Social : 3 bis, rue de la Lichotte**

**89560 COURSON LES CARRIÈRES**

RCS Auxerre D 431 885 854

Siret 431 885 854 00015

## IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

### Article 1 – Objet du mandat

Le Mandant donne expressément mandat au Mandataire pour accomplir en son nom et pour son compte toutes les démarches nécessaires à la **demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact** concernant le projet **de panneaux photovoltaïques au sol** auprès du Ministère de l'Ecologie et du Logement pour l'évaluation environnementale.

### Article 2 – Pouvoirs conférés

Dans le cadre de ce mandat, le Mandataire est autorisé à :

- Déposer la demande et fournir tous les documents nécessaires ;
- Répondre à toute demande d'information complémentaire de l'administration compétente ;
- Signer tout document afférent à cette démarche ;
- Recevoir toute correspondance liée à cette demande et en rendre compte au Mandant.

### Article 3 – Durée du mandat

Le présent mandat est valable jusqu'à l'achèvement de la procédure administrative susmentionnée, sauf révocation anticipée par le Mandant, notifiée par écrit au Mandataire.

### Article 4 – Engagements du Mandataire

Le Mandataire s'engage à exécuter ce mandat dans le strict respect des intérêts du Mandant et à l'informer régulièrement de l'avancement des démarches.

### Article 5 – Signature des parties

Fait à **BEAUMONT SARDOLLES**, le **11/02/2025**

Le Mandant



Le Mandataire

